

Juillet 2018

---

## Des archives : 1888 en France: premier débat autour de la criminalité

**En 1888, la France vit sous le régime de la Troisième République, instaurée après les six autres régimes qui ont fait suite à la Révolution de 1789. Le quotidien Le Petit Parisien soutient le pouvoir en place et s'efforce de montrer que son bilan est positif, notamment dans le domaine de la lutte contre la criminalité.**

*Plus : extrait d'un article du quotidien « Le petit parisien », Infoprison juillet 2018, 1888 en France : premier débat autour de la criminalité.*

*« Les réactionnaires disaient volontiers : « Avec la République, la criminalité augmente ». On leur prouve que c'est le contraire. Certes, la criminalité ne diminue pas vite, mais elle diminue, voilà le fait certain. « Ne peut-on pas croire, écrit M. Lucien Victor-Meunier, journaliste et romancier de sensibilité radicale-socialiste) que c'est là le résultat du régime établi en France depuis dix-huit ans ? Qui ne sait que les illettrés, les incultes, forment toujours le plus gros contingent de ce que l'on est convenu d'appeler l'armée du crime ? La République a consacré tous ses efforts à la diffusion de la lumière. L'instruction du peuple, ça a été l'immense tâche qu'elle s'est tracée. Des écoles ont été ouvertes et agrandies. Des bibliothèques populaires ont été créées. Les journaux ont pénétré dans les plus humbles recoins. [...] Il y a eu, incontestablement, un accroissement de connaissances pour la masse du peuple. Résultat : diminution dans le nombre des crimes ».*

Comment expliquer que l'opinion pense pourtant, à tort, que le pays est plus dangereux qu'avant ? L'explication du Parisien est d'une surprenante actualité :

*« Ce qui trompe, ce qui souvent a fait croire que la criminalité augmentait, c'est que les journaux sont nombreux, qu'ils renseignent mieux le public, qu'ils racontent les événements dramatiques qui se produisent. Autrefois, on lisait moins ; c'était le silence ; l'ombre se faisait sur tout. Aujourd'hui, chaque fait est porté à la connaissance du public, longuement narré, expliqué, commenté. »*

*« C'est la faim, le manque d'ouvrage qui les a poussés [à la délinquance]. Car n'oublions pas que nous venons de traverser des années de crise, que la vie a été dure aux pauvres gens et que la misère est mauvaise conseillère. Viennent des temps meilleurs : le nombre des vagabonds, de ceux qui commettent des vols pour manger, diminuera considérablement ».*

Pour conclure ce tour d'horizon, Le Petit Parisien aborde de manière éminemment moderne un problème lui aussi toujours d'actualité : la récidive. Et déjà, les prisons françaises sont accusées de favoriser la criminalité plutôt que d'aider à la réintégration des détenus :

*« Quand on aura complètement réformé le système pénitentiaire, qu'on aura fait de la prison un lieu de relèvement et non un lieu où ceux qui ne sont pas irrémédiablement perdus se gâtent au contact des êtres tout à fait viciés, quand enfin les Sociétés de patronage des libérés auront pu élargir leur œuvre, la récidive entrera dans une période de décroissance. Une première condamnation met en quelque sorte un individu en dehors de la société : devenu libre, il se trouve ainsi, presque fatalement, amené à recommencer. C'est cela qu'il faudrait empêcher ; on y arrivera en prenant le libéré à sa sortie de prison, en l'aidant à trouver du travail, en l'exhortant à rentrer dans le droit chemin au lieu de l'abandonner à lui-même ; la société ne doit jamais oublier que ce qui vaut mieux que de punir le criminel, c'est de prévenir le crime ».*